

PEFC : gardien de l'équilibre forestier depuis 20 ans !

Depuis 20 ans PEFC accompagne l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois pour garantir la gestion durable de nos forêts.

La certification PEFC fête ses 20 ans cette année et n'a pas fini de se faire entendre.

Des propriétaires forestiers à l'initiative

L'an 2000 marque les débuts de la certification PEFC en France. Mais qui a planté la première graine PEFC ? Ce sont les propriétaires forestiers qui se sont mobilisés les premiers pour faire connaître et reconnaître leurs pratiques de gestion forestière durables. Déjà, l'ambition était grande, ils ont souhaité associer à leur démarche l'ensemble des acteurs concernés ou intéressés par la forêt : industriels, chasseurs, environnementalistes, etc. C'est à partir de cette collaboration inédite que les principes fondateurs de PEFC ont été érigés.

Une responsabilité commune

20 ans plus tard, la forêt est plus que jamais au centre de toutes les interrogations et préoccupations. Le changement climatique, les risques sanitaires, les aspirations de la société vers davantage de naturalité font que les pratiques de gestion et d'exploitation sylvicoles sont critiquées, voire remises en cause. Il faut donc réaffirmer la responsabilité durable des



acteurs de la filière forêt-bois engagés dans la certification PEFC.

forêts gérées durablement.

Apposé sur un produit bois, le label PEFC apporte la garantie au consommateur que :

- les propriétaires forestiers ont mis en œuvre des **pratiques de gestion forestière durable** conciliant les objectifs économiques, environnementaux et sociétaux de la forêt ;
- les entreprises ont mis en œuvre une **chaîne de traçabilité** afin de pouvoir suivre le bois tout au long de sa transformation ;
- le produit bois acheté (*meuble, parquet, papier...*) est **issu de**

PEFC dans nos régions

En région Centre-Val-de-Loire, ce sont **plus de 3120 propriétaires** pour environ **361 000 ha de forêt certifiés** pour leur gestion durable, soit 36,8% de la surface forestière régionale. Côté aval, on compte dans la région Centre-Val de Loire, **113 entreprises certifiées** dont 36 exploitants forestiers. Pour la région Ile-de-France, quasiment **300 propriétaires forestiers** sont certifiés, pour plus de 115 000 ha de forêt, soit **42% de la surface forestière** de la région. De même, 181 entreprises sont certifiées PEFC dont 4 exploitants forestiers en région francilienne.

Vous souhaitez en savoir plus sur la certification PEFC ? N'hésitez pas à contacter Olivier BILLEAU, votre correspondant PEFC en région grand-ouest.

Léa BOUBET
Ingénieur CRPF

Olivier BILLEAU
Coordinateur PEFC Ouest

Contact : Olivier Billeau

ouest@pefc-france.org - 02 40 40 26 38